

Formation demandée :	DIPLÔME D'UNIVERSITE: DROIT DE L'ENERGIE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL		
Cases réservées à l'administration :	Date de réception du dossier :	Admis.e sur la liste principale	<input type="checkbox"/>
		Admis.e sur la liste complémentaire	<input type="checkbox"/>
		Avis défavorable	<input type="checkbox"/>

Etat civil (Merci de renseigner toutes les informations demandées)

Nom patronymique :

Nom marital :

1^{er} prénom :

2^{ème} prénom :

Né(e) le :

N° Département :

Pays :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Bureau :

Mobile :

Courriel (obligatoire) :

<u>Précisez :</u> votre <u>numéro de BEA</u> (celui-ci figure sur votre relevé de notes du baccalauréat d'une Académie française)	<u>votre numéro INE</u> (L'identifiant National Etudiant concerne tous (toutes) les étudiant(e)s ayant déjà été inscrits)
--	---

**Il se compose de 10 chiffres et une lettre et se trouve sur le relevé de notes du bac en tant qu'« Identifiant national » ou « BEA » ainsi que sur les cartes d'étudiant.*

En reprise d'étude financée¹

Si votre formation est financée par un organisme privé ou public (**formation continue**), précisez le/les dispositifs de financement :

- Congé individuel de formation (CIF CDI ou CIF CDD)
- Période de professionnalisation
- Plan de formation
- Compte personnel de formation (CPF)
- Contrat de professionnalisation CDI
- Plan de formation de votre administration
- Congé de formation professionnelle (CFP)
- Aide individuelle à la formation (AIF)
- Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
- Congé de reclassement pour les salariés des entreprises de + de 1000 salariés

Demandeur d'emploi

Demandeurs d'emploi bénéficiant des indemnités chômage, ayant droit à l'allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE) et souhaitant percevoir une Aide au Retour à l'Emploi Formation (AREF)

Attention : l'action de formation doit être inscrite dans le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).

Elle peut être financée, sous certaines conditions par Pôle emploi ou autofinancée par le demandeur d'emploi

Bénéficiaire du RSA ayant droit à une année de formation avec une prise en charge

Bénéficiaire du RSA ayant droit à une année de formation sans prise en charge (uniquement pour suivre un Diplôme d'Université ouvert seulement à la formation continue)

Candidat ne bénéficiant pas de financement institutionnel

Salarié avec financement individuel

Demandeur d'emploi avec financement individuel

Autre...

Si vous êtes salarié.e ou professionnel.le libérale – Données professionnelles (Lieu de votre activité)

Raison sociale :

N° et libellé de la voie :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone mobile : Téléphone fixe :

Email :

¹ Pour connaître les dispositifs de financement : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques.89/les-fiches-pratiques-du-droit-du.91/formation-professionnelle.118/>

Si vous êtes demandeur d'emploi :

A l'agence :
N° et libellé de la voie :
Complément d'adresse :
Code postal :
Inscrit depuis le : / /
Percevez-vous un/des indemnité(s) : oui non en cours

I. Les acquis académiques et professionnels

Vous devez faire figurer dans cette rubrique vos acquis académiques (diplômes) et vos acquis professionnels (expérience) : ces deux types d'acquis sont pris en compte lors de l'examen des dossiers.

Les candidats ne disposant pas du diplôme requis pour accéder à la formation peuvent demander une validation d'acquis.

En application des articles D. 613-38 à D. 613-48 du code de l'éducation peuvent donner lieu à validation, les acquis obtenus dans les situations suivantes :

- 1° Toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction.
- 2° L'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage (décret n°2013-756 du 19 août 2013).
- 3° Les connaissances et les aptitudes acquises hors du tout système de formation.

- 1) Diplôme d'accès à la première année de l'enseignement supérieur (baccalauréat ou équivalent) :

Diplôme	Série	Année scolaire	Résultat		Lieu d'obtention

- 2) Diplôme(s) d'enseignement supérieur préparé(s) ou obtenu(s) dans un établissement français :

Date de votre première inscription dans une université française :

Année scolaire	Diplôme	Niveau	Résultats			Département	Etablissement
			Résultat obtenu	Mention	ECTS		

Pièces et justificatifs à fournir		Cadre réservé à l'administration
<input type="checkbox"/>	Le dossier de candidature complété, daté et signé	
<input type="checkbox"/>	2 photos d'identité	
<input type="checkbox"/>	2 enveloppes moyen format affranchies au tarif en vigueur	
<input type="checkbox"/>	Photocopie d'une pièce d'identité ou carte de séjour en cours de validité	
<input type="checkbox"/>	Photocopie de l'attestation de sécurité sociale en cours de validité <i>(Photocopie de la carte vitale non acceptée)</i>	
<input type="checkbox"/>	Photocopie des diplômes	
<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation	
<input type="checkbox"/>	Curriculum vitae (CV)	
<input type="checkbox"/>	Certificats de travail ou bulletins de salaire attestant de l'expérience professionnelle et couvrant la durée exigée par les conditions d'admission	
<input type="checkbox"/>	Le justificatif de votre situation militaire (exemple : certificat d'appel à la défense...)	
<input type="checkbox"/>	Pour les demandeurs d'emploi, photocopie de la carte d'inscription au Pôle Emploi ou attestation Loi de finances)	

<p>Contact et Informations :</p> <p>Madame ARMOUDON Nicole Responsable de la Formation Continue UFR Droit et Science Politique</p> <p>Tél : 01.40.97.77.90 Mél : n.armoudon@u-paris10.fr Bureau : 101C, Bâtiment F, 1^{er} Etage</p>	<p>Merci d'envoyer ou de remettre ce dossier muni des justificatifs demandés à l'adresse suivante :</p> <p>Université Paris Nanterre UFR Droit et Science Politique - Bâtiment F Bureau de la Formation Continue 200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex</p>
---	--

NOTE CONCERNANT LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Les réponses aux questions sont obligatoires dès lors que vos demandes d'inscription ou votre situation correspondent aux renseignements demandés. Les champs obligatoires sont les informations indispensables pour traiter votre candidature. En l'absence de renseignement des champs obligatoires, l'Université ne pourra pas prendre en charge votre candidature.

Les autres informations demandées sont facultatives et destinées à mieux prendre en charge votre dossier.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'Université est responsable du traitement de vos données personnelles et seule destinataire de ces données.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits ou vous désister pour votre (vos) demande(s) pendant la durée de la procédure de candidature en vous tournant vers le Service qui vous a délivré cette candidature.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____, déclare sur l'honneur

que les renseignements fournis sont exacts et complets ;

que je ne fais pas l'objet d'une mesure d'exclusion universitaire et demande mon admission à l'université Paris Nanterre pour l'année 2017/2018;

que j'ai pris connaissance de l'ensemble des modalités d'inscription à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense (accessibles sur la page <http://demande-inscription.u-paris10.fr>).

que ce dossier n'implique pas mon inscription immédiate à la formation demandée.

Mon admission à ladite formation ne sera définitive qu'après vérification des conditions d'accès, de l'acceptation de mon dossier de candidature.

Si je reçois une notification d'admission dans la formation, il me restera à remplir un dossier d'inscription pour finaliser mon inscription administrative.

Date et signature du candidat :

TOUTE FAUSSE DECLARATION ENTRAINERAIT L'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Dossier à renseigner, joindre les justificatifs demandés et à retourner à l'adresse suivante :

Université Paris Nanterre
UFR Droit et Science Politique - Bâtiment F,
Service de la Formation Continue - Bureau 101C
200 avenue de la République.
92001 Nanterre Cedex